

Ce week-end,  
toutes et tous à la  
Fête des Pins, au  
Parc de la Nature  
à TARNOS

# RÉPUBLICAINES LES LANDES

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION LANDAISE DU P.C.F.

S.A.R.L. « LES LANDES RÉPUBLICAINES »

7 rue Frédéric Bastiat – BP34

40001 MT DE MARSAN Cedex Tél. 05.58.46.41.41

Directeur de la publication : Alain BACHE

e-mail : landes.rep@wanadoo.fr Site : <http://pcf40.free.fr>

Abonnement annuel 30€

Imprimé : L.R. MONT-DE-MARSAN

C.P.N° 0728P11523– N° 2558 – Jeudi 2 juillet 2026



# FÊTE DES PINS

AU PARC DE LA NATURE À TARNOS (40)

ENSEMBLE POUR LA JUSTICE SOCIALE,  
LA PAIX ET LA SOLIDARITÉ !

**SAMEDI 4 JUILLET**

**18h** DÉBAT  
"Cuba et l'impérialisme américain"  
avec **Jean QUERBES**,  
ancien Député européen

**20h** REPAS  
Moules/frites 12€

**22h** PODIUM  
MASTER DJ *Julien*

**DIMANCHE 5 JUILLET**

**11h** DÉBAT  
"Quel programme pour 2027"  
avec  
**Hugo LASSERRE**,  
Chef de groupe au sein du département  
opinion et politique du GROUPE IJOP  
**Séverine HUBERT**,  
Infirmière,  
Syndicat CGT Hôpital Dax  
**Alain BACHÉ**,  
Secrétaire départemental PCF

**13h** BANQUET POPULAIRE 16€  
ANIMATION : LES AFRO LANDAIS

RESTAURATION, BUVETTE, LIBRAIRIE,  
PRÉSENCE DE STANDS ASSOCIATIFS

**VENEZ NOMBREUX !**

DÉBATTRE, PARTAGER,  
FAIRE LA FÊTE !

**L'HUMAIN  
D'ABORD !**

LA FÊTE  
DE TOUS  
LES  
COMBATS !



# COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SÉANCE PLÉNIÈRE

Face à un contexte international tendu, à la dégradation du pouvoir d'achat, au dérèglement climatique dont les conséquences se font de plus en plus présentes, aux restrictions budgétaires imposées par l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine mène une politique ambitieuse pour répondre à tous les grands enjeux de notre époque.

La Séance Plénière des 15 et 16 juin a permis à l'ensemble des élu·e·s de voter sur les 35 délibérations inscrites à l'ordre du jour. Parmi ces délibérations, les élus du groupe Communiste Écologique et Citoyen ont pu se positionner sur le budget supplémentaire, les objectifs régionaux d'énergies renouvelables, la Foncière viticole, les éco-socio conditionnalités ou encore les Campus labellisés. Les élus ont débuté la Séance en rendant hommage à Lyhanna au travers d'une minute de silence. Les élus CEC expriment toute notre compassion à ses proches.

## La Séance Plénière a été ouverte par les propos liminaires de chaque groupe politique du Conseil régional

Prononcés par le président du groupe Communiste, Écologique et Citoyen, **Alain Baché**, ses propos liminaires ont permis de réaffirmer les valeurs et les positions du groupe CEC sur plusieurs sujets d'actualité.

« Le **contexte international délétère**, causé par les **appétits égoïstes, guerriers et meurtriers de quelques dirigeants**, pèse sur la vie de notre population. Nous pensons aux **travailleuses et travailleurs** qui n'ont plus l'argent nécessaire pour faire le plein du réservoir de leur voiture et qui, pour beaucoup, connaissent des difficultés, dès le 10 de chaque mois. Aux aides à domicile, aux agricultrices et agriculteurs, aux employé·e·s et salarié·e·s, nous sommes aux côtés de chacune et chacun dans cette période compliquée ».

Ces propos liminaires ont été l'occasion de réaffirmer le **soutien du groupe au personnel de la polyclinique Pau-Pyrénées**, qui est sous la menace d'une fermeture.

« Notre avenir passera aussi par une **rupture en matière environnementale**. Face à un changement climatique dont les effets ont été bien ressentis dans notre Région sur la première moitié de l'année 2026 (inondations, tempêtes, canicules), nous devons bénéficier de moyens accrus pour permettre d'engager dès à présent le changement de braquet pour nous permettre de **lutter efficacement contre la crise environnementale**. Il y a urgence ».

## Débats budgétaires

Comme chaque année, la Séance Plénière de juin est le moment d'examen du budget supplémentaire et des comptes administratif et de gestion. En prolongement de la séquence budgétaire de décembre dernier, les débats ont mis en lumière les résultats financiers de l'exercice 2025.

Ces résultats relèvent les conséquences inquiétantes du **désengagement de l'État**, qui se démontre par les coupes massives dans les dotations régionales. Les **réductions drastiques** des dotations de la formation et de l'apprentissage ne sont que des exemples parmi tant d'autres de la pression mise par le gouvernement sur les collectivités. Les injonctions contradictoires et le manque de respect ne permettent pas d'avancer dans un contexte serein et apaisé.

Face à ces annonces tardives et brutales, imposées après validation des budgets, il nous faut agir avec responsabilité en garantissant la stabilité financière sans renier nos politiques pour les habitantes et les habitants de la Région Nouvelle-Aquitaine.

La **réduction du recours à l'emprunt** et du **nombre d'années en capacité de désendettement** sont des signes d'une situation budgétaire régionale plus favorable. Malgré ces marges de manœuvre réduites, nous mettons en place tous les moyens pour faire avancer nos actions.

## Motion sur la formation et l'apprentissage

**Former aujourd'hui, préparer demain : exigeons un financement à la hauteur des enjeux**

Depuis le début de l'année 2026, plusieurs annonces gouvernementales sont venues bouleverser la formation et l'apprentissage, en réduisant très fortement les dotations prévues pour les Régions. Le 1er avril dernier, France Compétences annonçait la division par deux de l'enveloppe nationale, passant de

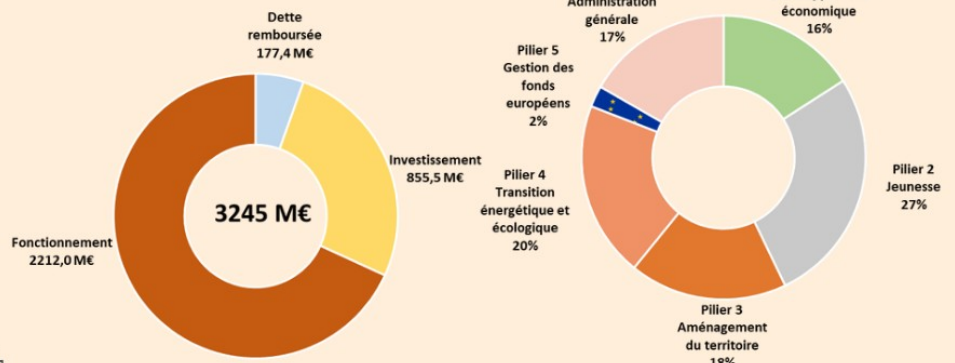
## La séance en chiffres

16 h de débat en assemblée

35 délibérations votées

1 motion adoptée par l'assemblée

## Les résultats budgétaires





268 millions d'euros en 2025 à 134 millions d'euros en 2026. À cela s'est ajoutée, le 28 mai, une nouvelle réduction de 101 millions d'euros, représentant une baisse globale de 88 % des moyens régionaux consacrés à l'apprentissage entre 2025 et 2026.

Les élus CEC ne peuvent pas rester les bras croisés face à ce contexte dégradé. L'apprentissage et la formation professionnelle constituent des leviers essentiels d'émancipation, d'accès à l'emploi, de développement économique, de cohésion sociale et d'aménagement équilibré des territoires. Ces enjeux concernent toutes et tous, particulièrement les publics en précarité sociale, les publics allophones, pour qui cette voie permet de pérenniser un projet de vie.

Ils ont présenté une motion par la voix d'Edwige Gagneur et qui porte plusieurs revendications :

- ⇒ La qualification de la population est une responsabilité collective.
- ⇒ Ils affirment leur attachement à un service public ambitieux de la formation professionnelle et de l'apprentissage garantissant l'égalité d'accès à la qualification sur l'ensemble des territoires.
- ⇒ Le gouvernement doit revenir sur les réductions de crédits annoncées pour l'année 2026 et de garantir un financement stable, pérenne et adapté aux besoins des Régions et des organismes de formation.
- ⇒ Une concertation nationale doit s'ouvrir pour redonner aux Régions la compétence pleine et entière en matière d'apprentissage, assortie des ressources financières nécessaires à son exercice.
- ⇒ Les aides publiques accordées aux entreprises devront être conditionnées à des engagements mesurables en matière d'emploi, de formation et de qualification.
- ⇒ Ils invitent le Gouvernement à mettre en place une contribution renforcée des entreprises bénéficiant le plus des aides publiques au financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage, afin que les acteurs économiques qui profitent directement des qualifications produites par le système public de formation participent plus justement à son financement.

**Alors que la motion a été votée à la majorité, le RN a voté CONTRE**

### Énergies renouvelables

Une place importante dans les débats a été réservée à l'environnement et aux discussions sur l'avenir énergétique de notre Région. Face aux incertitudes liées aux conflits internationaux, les élus CEC doivent être assurés d'être souverain dans ce domaine si stratégique. La Région agit en ce sens et il a ainsi été présenté trois dossiers qui visent cette ambition : la **stratégie de décarbonation** de la Région, la **Programmation Pluriannuelle de l'Énergie régionalisée** et un **partenariat avec EDF** pour accélérer l'électrification.

Pour contrer l'usage aux énergies fossiles, des objectifs ambitieux en terme d'énergies renouvelables ont été présentés : alors que la Nouvelle-Aquitaine produisait en 2024, 47 TWh d'énergies renouvelables et de récupération, il est prévu d'atteindre **66 TWh en 2030** et entre **81 et 102 TWh en 2035**. Plusieurs modes de production d'électricité verte seront développés : le photovoltaïque, l'éolien, les énergies

marines, le biométhane...

Pour mener à bien cette politique, la Région a été à l'initiative de la structuration de **projets citoyens territoriaux**. Le partenariat avec EDF s'inscrit aussi dans cette volonté de décarbonation, avec par exemple le projet d'implantation d'un réacteur nucléaire EPR2 sur la centrale du Blayais.

### Foncière viticole en Gironde

Le monde viticole est en **crise** sur plusieurs territoires de notre Région : la Gironde, la Dordogne, la Charente... Face au désarroi des viticultrices et viticulteurs qui ont bien souvent que l'arrachage comme solution, la Région Nouvelle-Aquitaine souhaite, en partenariat avec l'État et plusieurs acteurs privés, la mise en place d'un **dispositif inédit et expérimental** : la Foncière viticole. Dans un premier temps implantée uniquement sur le territoire girondin, cette Foncière doit permettre l'acquisition et la restructuration de parcelles de vignes arrachées, le soutien à la diversification agricole et à l'installation et l'accompagnement des exploitants souhaitant cesser ou réduire leur activité viticole.

Les élus CEC ont ainsi été amené·e·s à se positionner sur les principes de ce dispositif au travers de son protocole d'accord. **Béatrice Tariol** est intervenue lors des débats pour soulever plusieurs points de vigilance sur la forme finale que prendra cette Foncière :

- ⇒ La **place de l'intérêt général et des partenaires privés** devra être précisée, pour que la Région conserve toute sa capacité à orienter cet outil vers les objectifs publics
- ⇒ Biens communs essentiels à notre souveraineté alimentaire, les terres devront garder prioritairement leur **vocation agricole**
- ⇒ Les **réalités du terrain** et les **inégalités** devront être prises en compte, pour que cette Foncière vienne en aide en premier à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

### Avis de la Région sur le contrat de performance État-SNCF

Au début de ce mois de juin, l'État et la SNCF ont rendu public leur **contrat de performance** commun. Les Régions ont été invitées à rendre un avis sur le document final : la Séance Plénière a offert un espace démocratique pour en débattre afin que tous les groupes se positionnent.

Les élus CEC ont voté en faveur de l'avis défavorable proposé par l'exécutif régional. Ce contrat de performance n'est pas digne des objectifs nécessaires pour parvenir à répondre aux besoins de nos territoires.

**Alain Baché** s'est exprimé sur le montant supplémentaire de 1,5 milliard d'euros accordé sur la régénération de lignes : « *cette enveloppe ne permettra pas de répondre aux enjeux d'avenir de ces lignes. La demande de 2,5 milliards d'euros est, pour notre groupe, nécessaire pour parvenir à reconstituer un réseau ferroviaire digne d'un pays comme le nôtre. Lors de la Séance Plénière de décembre 2025, nous avons été à l'initiative d'un vœu demandant la mise en place d'un plan ferroviaire de 100 milliards d'euros sur 10 ans. Ce plan s'avère essentiel pour rouvrir les lignes fermées ou suspendues, rénover les lignes existantes, moderniser le réseau et les gares ou encore développer le fret ferroviaire.*

*Une attention doit être portée prioritairement sur les petites lignes ferroviaires, qui permettent à des milliers*

de personnes de se déplacer quotidiennement.

Au sein de notre Région, nous avons vu, ces dernières années, la **fermeture de plusieurs lignes ferroviaires**, ce qui a participé à fragiliser leurs territoires: Agen-Auch, Angoulême-Limoges ou encore Busseau-sur-Creuse-Felletin ».

### **Campus des métiers labellisés Talents et Territoires Nouvelle-Aquitaine**

Les enjeux d'apprentissage et d'orientation sont centraux pour le groupe CEC. Ils se félicitent du vote favorable à la signature des Contrats d'Objectifs et de Moyens entre la Région et quatre Campus de Métiers labellisés « **Talents et Territoires de Nouvelle-Aquitaine** » :

- Campus régional des métiers de la vigne et du vin ;
- Campus régional du patrimoine bâti ;
- Campus régional de l'alimentation ;
- Campus de la maintenance en environnement sensible.

Ces contrats ont pour objectif de faciliter l'**orientation vers les métiers et les formations** de filières économiques majeures de notre Région. Ces Campus sont un espace de dialogue entre les acteurs pluriels d'une même domaine. Ils permettent l'adoption des parcours de formation aux besoins des acteurs de la filière, en favorisant l'innovation pédagogique, la formation continue et la sécurisation des parcours. Notre groupe soutient l'engagement de la Région dans cette logique d'échange et de partage avec ces Campus.

### **Critères d'éco-socio conditionnalités dans la culture**

Depuis 2023, le groupe CEC a toujours été un des grands défenseurs des critères d'éco-socio conditionnalités, uniques en France. « *Parce qu'il est nécessaire de s'assurer de la destination de l'argent des néo-aquitain·e·s, nous sommes très favorables à ce que toute subvention soit conditionnée au respect d'un ensemble d'engagements environnementaux et sociaux. Une entreprise ne peut pas être bénéficiaire d'une aide régionale si elle délocalise, verse des dividendes, n'agit pas contre les discriminations en son sein, adopte des pratiques polluantes...*

Ces critères doivent s'appliquer aussi au sein du **monde culturel**. Avec l'objectif de généraliser ce dispositif à tous les secteurs, nous ne pouvons qu'appuyer cette volonté d'inscrire les éco-socio conditionnalités dans le cadre de distribution des subventions aux acteurs culturels.

Trois niveaux d'obligations seront imposés selon le montant de l'aide :

- ⇒ **Dès le premier euro** : signature d'une charte d'engagements intégrant notamment la lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles.
- ⇒ **Entre 30 000 € et 149 999 €** : engagement dans une « démarche transition » avec au moins deux actions parmi plusieurs thèmes (mobilité durable, sobriété énergétique, éco-conception, numérique responsable, préservation des patrimoines, transition agroécologique).
- ⇒ **À partir de 150 000 €** : mise en place d'un « plan de transition » comprenant des actions obligatoires sur l'égalité femmes-hommes et la transition écologique, ainsi que d'autres actions choisies par le bénéficiaire ».

### **Partenariat régional pour les compétences**

#### **Textile, Habillement, Cuir et Chaussures**

L'habillement, le cuir et le textile sont des secteurs économiques importants en Nouvelle-Aquitaine, représentant **700 entreprises et 10 000 salarié·e·s**.

Notre Région brille dans ce domaine au niveau national et international, avec une riche diversité sur tout le territoire.

Pour préserver cette richesse, la Région a été à l'initiative d'un **partenariat** regroupant différentes parties prenantes de cette filière : opérateur de compétences, cluster, agence, école d'ingénieurs... Ce partenariat a pour objectifs d'accompagner les transitions, de développer et transmettre les compétences et de renforcer l'attractivité des métiers. Dans ce cadre-là, des actions de formation pourront être organisées. ■

### **Rassemblement National : Effacer la culture, ignorer la planète, mépriser les jeunes**

Le RN propose un amendement sur les énergies renouvelables en affirmant qu'il devient indispensable d'affirmer un principe de priorité en faveur des surfaces déjà artificialisées.

- ⇒ EN RÉALITÉ : quand il s'agit de voter à l'Assemblée nationale la loi de simplification de la vie économique, ce parti d'extrême droite vote POUR mettant à mal le Zéro Artificialisation Nette.

Le RN défend une motion demandant la neutralité politique des associations bénéficiant de subventions régionales.

- ⇒ EN RÉALITÉ : Le RN méconnaît le principe de liberté d'association issue de la loi de 1901. De plus, dans les villes passées sous la joute de l'extrême droite, les maires RN, après avoir augmenté leurs indemnités, ont décidé de ne plus subventionner des associations culturelles, sportives et sociales.

Le RN s'offusque des contraintes budgétaires et des difficultés dans lesquelles se trouvent les collectivités locales.

- ⇒ EN RÉALITÉ : En janvier 2026, un amendement du RN visait à baisser de près de 5 milliards d'euros la dotation globale aux collectivités locales pour 2026.

Le RN présente une question orale sur les tarifs préférentiels des TER en Nouvelle-Aquitaine, en critiquant le supposé prix élevé des trains.

- ⇒ EN RÉALITÉ : Le RN ignore qu'il existe déjà une multitude de tarifs préférentiels dans notre Région : billets Jeunes, tarifs Tribu, carte Solidaire, Pass Escapades, gratuité pour les enfants de moins de 4 ans...

Le RN aborde, dans une question orale, les sujets du déclassement médical du Béarn et de la fermeture de la maternité de Navarre.

- ⇒ EN RÉALITÉ : Le RN n'était pas présent à la manifestation de soutien aux agent·e·s de cette polyclinique et ignore l'action de la Région en faveur des personnels soignants. ■